

ABONNEMENTS.

UN AN.
Canada..... \$3.00
Etats-Unis (en or)..... 3.50
(Six mois.)
Canada..... \$1.50
Etats-Unis..... 1.75
payable d'avance.)
Vendu dans les débits 3 cts.
Les frais de poste sont compris dans ce
trois cas.
N. B. — L'abonnement et les frais de
poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont
variablement payable d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi.
Voir notre annonce à la quatrième
page.

LE FRANC-PARLEUR
CREDIDI · PROPTER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne, \$0.10
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0.07
Un an en librairie et accordé pour les
annonces à long terme.
Toute correspondance, etc., doit être
munie d'une signature responsable.
REDACTION.
Les lettres et manuscrits destinés à la ré-
daction doivent être adressés
M. ADOLPHE OUIMET
RÉDACTEUR-EN-CHIEF du Journal
Le Franc-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas
rendus.

BEAUX: 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUIMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX: \$3.00 PAR AN

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR"

LES DRAMES DE LA MISÈRE, PAR RAOUL DE NAVERY.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XIV.

LE LIVRE A FERMOIR.

(Suite.)

Poussé par l'instinct, saisi par la singu-
larité du nom de sa fille semblable à celui
de la petite ouvrière, il venait pour appren-
dre d'elle le sort de sa naissance, l'histo-
ire de sa famille, si elle avait une fami-
lle et un secret. Il accourait le cœur
tremblant, le corps brisé par la lutte de la
veille, et quand il se prosterna sur les
dalles son âme se fondit dans les pleurs,
son invocation fut coupée de sanglots. Il
ne parlait point à Dieu, il criait vers lui.
Dans les phrases entrecoupées qui s'échapaient
de ses lèvres, il peignait une si arde-
nte souffrance que le Consolateur suprême
l'entendit. La voix mystérieuse qui
répond dans le silence à l'âme éprouvée,
calma l'amertume de son désespoir, et
quand il se releva il se sentait presque fort.

Il sortit de l'église avec Bec-d'Oiseau,
et se rangea pour attendre Colombe.
Au même moment, Médéric reconnut
le chiffonnier et vint lui serrer la main.
La foule, s'écarta rapidement, l'église
devenait déserte, les cierges s'éteignaient
sur l'autel, les vapeurs de l'encens s'évapo-
raient dans l'air appesanti par les parfums;
les derniers fidèles, ceux qui gardaient en-
core à dire la fervente prière consacrée
aux morts bien-aimés ou aux vivants qui
nous sont chers, redescendaient la nef.

Colombe ne venait pas.
Médéric semblait impatient, Aurillac
devenait triste.

Enfin, dans l'encadrement du portail, la
jeune fille parut. Son visage reflétait en-
core un saint recueillement, elle appuyait
sur sa poitrine un vieux livre à fermoirs
d'argent.

Ce fut Petit-Ange qui reconnut le père
Falot.

Il courut se jeter dans ses bras. Colom-
be baissa les yeux en voyant Médéric, et
lui dit doucement :

—Ma dernière prière a été pour vous,
monsieur Médéric.

Aurillac tenait ses yeux fixés sur le li-
vre d'heures de la jeune fille.

Une violente émotion s'empara de lui;
ce livre, il croyait le reconnaître.

—Colombe, dit-il rapidement, je vou-
drais vous parler, ce que j'ai à vous dire
est grave, et j'ai besoin d'être seul avec
vous...

—Grave, dit-elle, mais non pas triste ?

—Si je promenais les enfants ? deman-
da Médéric.

—Fort bien ! dit Aurillac, ramenez-les
à l'heure du dîner.

Le chiffonnier entraîna Colombe.

Elle ne se rendait pas compte de ce qui
se passait en elle, mais une émotion sou-
daine venait d'envahir son cœur. Comme
la voix du père Falot tremblait tout à
l'heure on lui disait qu'il avait besoin de
lui parler. Aurillac dit-il ? Non, il ne
pouvait savoir... Colombe elle-même en
était si peu sûre.

Le chiffonnier et la jeune fille marchaient
rapidement.

Quand tous les deux se trouvèrent dans
la chambre de l'ouvrière, le père Falot
saisit les deux mains de Colombe et la re-
garda longuement, profondément, comme
s'il cherchait sur son visage les traits d'une
autre figure, puis d'une voix tremblante,
il lui demanda :

Colombe, pouvez-vous me parler de votre
enfance, et voulez-vous me montrer votre
livre d'heures ?

—Le voilà, dit la jeune fille.

Aurillac le saisit, le regarda attentive-
ment, et quand il trouva les deux A. A.
entrelacés sur le fermoir, il colla ses lèvres
sur ce chiffre.

—Ce livre, dit-il avec une extrême agi-
tation, qui vous l'a donné ?

—C'est mon héritage, répondit Colom-
be.

—Votre héritage ! parlez, oh ! parlez !
Colombe, votre héritage, qui était donc
votre mère ?

—Une pauvre femme que je n'ai point
connue. Un noble cœur que je n'ai point
senti battre, une martyre que j'invoque
chaque jour.

—Après, après, Colombe.

—Après, c'est tout. Dans la charrette
où l'on trouva la morte on trouva aussi
l'enfant.

—Et vous fûtes élevée au village des
Bryuants ?

—Oui...

—Baptisée par l'abbé Lormel ?

—Oui encore... Mais comment savez-
vous ?

—La Providence, Colombe, la Providen-
ce ! et ce livre était le livre de ta mère, et
ta mère s'appelait...

—Vous connaissez ma mère ? s'écria
Colombe en tombant aux genoux du chiffon-
nier, dites, dites vite. C'est si bon d'en-
tendre parler de sa mère.

—Votre mère s'appelait Anita, Anita
Aurillac.

—Les deux A. A. Anita Aurillac, mais
mon père ! ce père dont il est question
dans les deux lettres, celui que ma mère
appelait « le martyr », ce père qui m'ôtât
été si cher, dites, vous qui les avez connus
tous deux, vit-il encore ?

—Il vit !

—Bonté du ciel !

—Il vit, Colombe, mais il est pauvre.

—Je travaillerai pour le nourrir.

—Il se cache comme un malfaiteur.

—J'en crois le témoignage de ma mè-
re, mon père est un honnête homme.

—Oui, Colombe, je l'atteste devant Dieu
et cependant, aux yeux de tous, il est con-
damné, flétri, il se cache sous un nom
d'emprunt, et si son identité était reconnue
on l'enverrait mourir à Cayenne.

—Ah ! pauvre, pauvre père ! où est-il ?
parlez, continuez, mon ami, vous qui m'avez
témoigné tant d'attachement, vous qui m'avez
sauvé la vie, ajoutez encore à
tout ce que je vous dois de reconnaissance.
Mon père ! je ne serai pas seule, il ne sera
pas isolé ! Il aura près de lui un créatur-
re dévouée, il saura que sa compagne croit
en lui. Ah ! pour moi, son malheur le
grandit encore, le mépris des hommes me
le rend plus sacré ! Ce condamné, ce for-
çat reste pour moi « le martyr », mais par-
tons donc, et qu'attendez-vous...

—Colombe, s'écria Aurillac, Colombe !

Il ne dit que ce nom, mais il ouvrit les
bras, la jeune fille regarda le vieillard,
trembla comme une feuille, et tomba sur
sa poitrine.

—Père ! père ! répondit-elle.

Et, pendant longtemps, dans la petite
chambre, on n'entendit que des pleurs, des
mots entrecoupés par la joie, des baisers
compensant les années de l'absence, des
cris de tendresse et des élans de reconnais-
sance vers Dieu.

Ils ne se rassasiaient point, ces affamés
d'affection, de se regarder à travers leurs
larmes, de se sourire, d'étreindre leurs
mains fébriles.

Aurillac trouvait Colombe mille fois
plus charmante depuis qu'il la savait sa
fille, il cherchait sur son visage une vague
ressemblance avec celui d'Anita. Il se
faisait raconter la première enfance de
l'enfant, son séjour chez Marthe ; il voulait
qu'elle recommença le portrait de Maro-
te, celui de l'abbé Lormel, qu'elle dépein-
gât Bernard devenu depuis le missionnai-
re du peuple parisien. Enfin il désira
voir les papiers que la jeune fille conservait
comme des reliques.

Il reconnut le sac de cuir noir, Colombe
parcourut en frémissant l'article de la
Gazette des Tribunaux renfermant le ré-
cit du crime dont son père avait été accusé.

Elle baissa pieusement les brouillons de
lettres d'Anita, puis les relisant avec leu-
teur à Aurillac, elle s'arrêta brusquement
en arrivant au nom de Max.

—Et mon frère ? demanda-t-elle.

—Ton frère existe, ma chérie.

—Vous le connaissez ?

—Beaucoup.

—Vous l'amèneriez ici, oh ! combien je
l'aimerais mon cher Max.

—Tu feras comme moi, sans doute,
Colombe, et par tendresse pour lui, tu re-
nonceras à l'appeler ton frère.

—Rougirait-il de nous ? demanda Co-
lombe.

—Max possède un grand cœur.

—Mais pourquoi, alors, pourquoi ?

—Écoute, Colombe, je ne sais pas si le
Seigneur me permettra de vivre et si mes

dernières forces ne vont point s'épuiser
dans les émotions qui me bouleversent
depuis deux jours. Hier au soir, seulement,
j'ai acquis la certitude de l'identité de
Max ; foudroyé par cette nouvelle, fou
de joie, brisé de corps et d'âme, je suis
resté chez lui, presque dans ses bras, et
j'ai gardé le silence... Il veillait à mon
chevet, et je n'ai pas crié : Mon fils ! J'a-
vais les mains pressées dans les siennes, et
j'ai imposé silence à mon cœur. Je pour-
rais à cette heure avoir deux enfants, et
toi seule resteras ma famille.

—Encore une fois, pourquoi, mon père ?

—Il faut aimer ceux qu'on aime pour
eux, et non pour soi ! Il faut rendre sa
tendresse vivante dans le sacrifice, et ce
sacrifice, ma Colombe chérie, j'en suis sûr,
tu l'accepteras comme moi.

—Ah ! vos conseils seront des ordres.

—Nous perdrons l'avenir de ton frère,
en nous faisant connaître. Il va devenir
célèbre et riche. Il aime une héritière, il
en est aimé, ils s'épouseront. Nous, Co-
lombe, nous sommes deux pauvres, et nous
resterons pauvres. Il aura sa part de
soleil et nous vivrons dans l'ombre. On
parlera de lui comme d'un heureux de ce
monde, et nous n'oserons révéler à per-
sonne qui nous sommes, dans la crainte
d'être séparés et maudits ; et cependant,
Colombe, ma fille, mon enfant, nous serons
heureux ! Nous cacherons notre vie. Je
serai tout pour toi, et pour moi tu seras
tout, le veux-tu, dis, le veux-tu, Colombe ?

—Oui, répondit la jeune fille, oui, mon
père, dites-moi seulement...

—Tu le connais, ce frère, tu l'estimes,
tu l'aimes...

—C'est ?

—Le défenseur de Petit-Ange.

—Maximilien !

—Un avocat déjà célèbre.

—Je comprends bien que nous n'entra-
vions pas sa carrière en révélant notre
degré de parenté avec lui, mais pourquoi ne
pas lui dire, à lui, à lui seul, dans le
mystère de la famille...

—Parce que nous ruinerions son bon-
heur, Colombe, ton frère est le fiancé
d'une jeune fille, riche, belle et bonne, tu
la connais aussi.

—Angélie ! fit Colombe, je m'en dou-
tais ! Oh ! combien je vais la chérir da-
vantage, mais ce mariage ne m'explique
pas encore...

—Angélie Nerval est la fille de l'homme
qui m'a envoyé au bagne.

—Je comprends ! oh ! je comprends !
fit Colombe avec épouvante.

La jeune fille éprouva un frisson d'hor-
reur, puis s'agenouillant devant Aurillac :

—Vous avez raison, dit-elle en joignant
doucement les mains, et en levant vers
son père un regard rempli d'un indicible
tendresse, nous serons tout l'un pour l'au-
tre. Nous mettrons une part de notre joie
sans dire que le bonheur de Maximilien
et d'Angélie est notre ouvrage. Nous
nous serons deux fois. Quelle sœur je
vais avoir, je l'aimais tant à l'avance ! avec
quel orgueil nous les suivrons dans la vie !
Ils sent accoutumés à l'opulence, au bon-
heur, moi j'ai si longtemps pâti que la for-
tune me surprendrait plus qu'elle ne me
charmerait. Et puis, j'ai encore la meil-
leure part, mon père, quelle tendresse
remplacera la vôtre ? Allez-vous la gâter,
cette petite Colombe qui va vous entourer
de soins et d'affection ! Quel trésor de
joie nous allons amasser dans ce logis où
vous viendrez désormais tous les jours.
Ah ! que Dieu est bon de m'avoir rendu
celui que j'ai demandé avec des pleurs et
des prières ! Un père, rien ne remplace
un père...

—Et cependant, dit Aurillac, en rele-
vant doucement le visage de sa fille, on
quitte le père pour le mari.

—Je ne songe pas à me marier, dit vi-
vement Colombe.

—Sans doute, et qui sait cependant,
nulle jeune fille ne peut répondre de l'ave-
nir, et si j'accepte la vie, remplie de juvé-
niles espoirs, ce ne sera jamais pour l'op-
primer.

—Vous me tiendrez lieu de tout ! de
tout ! répéta Colombe d'un accent un peu
fiévreux.

Elle se jeta de nouveau dans les bras de
son père et le couvrit de caresses.

Un moment après un bruit de voix
joyeuses se fit entendre dans l'escalier.

—Voici Bec-d'Oiseau et Petit-Ange, dit
Colombe.

—Pourquoi évite-t-elle de prononcer le
nom de Médéric ? se demanda Aurillac.

La porte livra passage à l'apprenti ty-
pographe et à l'ancien élève de Guépar-le-
Rouge.

—Monsieur Médéric, dit le chiffonnier,
Colombe est ma fille, et je remercie Dieu
de l'avoir faite si belle et surtout si bonne.

Aurillac ajouta gaiement :

—Il faut une fête de famille, ce soir...

Bec-d'Oiseau et Petit-Ange sont invités de
droit, voulez-vous être des nôtres ? mon-
sieur Médéric.

Le jeune homme balbutia :

—Je vous remercie... je ne sais vrai-
ment...

—Seriez-vous fier, et refusez-vous l'in-
vitation du père Falot, parce qu'il est
chiffonnier ?

—Ah ! vous ne le croyez pas ! s'écria
Médéric en saisissant les deux mains d'Auril-
lac et en les lui serrant avec une violen-
ce significative.

—Allons, Colombe, tu es la maîtresse
de la maison, c'est à toi de parler.

Je comprends bien maintenant pour-
quoi monsieur Médéric n'accepte pas...

Le jeune homme se troubla davantage.
Colombe rougit et sourit tout ensemble.

—Mon père se faisait l'interprète de
mon désir, monsieur.

—J'accepte ! j'accepte dit Médéric,
dont le pâle visage rayonna de joie.

Bec-d'Oiseau rivalisait d'entrain avec
Petit-Ange, et cette fois encore le brave
l'Écureuil fut chargé des approvisionne-
ments. Mais il eut beau faire de la mo-
destie et formuler des refus, on l'obligea
d'accepter une place à la table commune.

Médéric supplia Colombe de recommen-
cer pour lui le récit, fait une heure appa-
ravant, et ce fut de la sorte qu'il apprit
l'histoire de celle qui tenait déjà une si
grande place dans sa vie.

Colombe eût souhaité que le père Falot
vint tout de suite habiter avec elle, mais
Aurillac voulait auparavant accomplir la
dernière partie de sa tâche, et pour cela, il
fallait qu'il se résignât à demeurer quel-
que temps dans le taudis du chiffonnier.

Jamais Colombe n'avait paru plus jolie
que soir-là. Quel fard que la joie ! quel
rayon que celui du bonheur. Médéric
si triste, si sombre d'habitude, avait un
sourire sur les lèvres ; on eût dit que
Colombe, retrouvant son père, il cessait
d'être orphelin. A tout moment il serrait
les mains d'Aurillac, il lui répétait qu'il
était son ami et lui rappelait la nuit pen-
dant laquelle Petit-Ange avait été mis
tout sanglant dans ses bras.

Les heures heureuses passèrent vite
dans le bonheur ; le soir descendit rapide-
ment, et Aurillac dut songer à la sépara-
tion.

Déjà Médéric était rentré dans sa man-
sarde et l'Écureuil venait d'introduire Bec-
d'Oiseau et Petit-Ange dans son Louvre.

Le père et la fille se trouvaient de
nouveau seuls. Ils reprénaient les obscures
confidences de la matinée, et Colombe deman-
dait à son père en se suspendant à son cou :

—Tu m'aimes donc mieux que Max ?

—Pourquoi, ma chérie ?

—Parce que c'est à moi que tu livres le
secret de ton cœur.

—L'homme peut se passer de moi, mais
toi ! Colombe...

—Moi, je suis l'enfant, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Et je resterais l'enfant.

—Tant que tu le voudras.

—Je comprends bien votre silence à l'é-
gard de Max, dit Colombe, mais ce silence
vous oblige-t-il à vous avoir trouvée ?

—Nullement, et je m'en servirai.

—Pour faire proclamer votre innocen-
ce.

—Je ne le puis, le mariage d'Angélie
serait rompu.

—Mais alors ?

—Je peux bien, dit Aurillac d'une voix
grave, circonscrive ma vie dans ton foyer,
me recevoir les embrassements que d'un
seul enfant, regarder l'un dans la lumière
des heureux, et réchauffer l'autre sur mon
cœur... ne me sentir en un mot père que
sous tes baisers, et martyrs que près de
Colombe, mais il est une œuvre que je
veux et que je dois poursuivre même en
renonçant à ma justification.

—Et cette œuvre ? demanda Colombe.

—C'est le châtimeur de Nerval, dont je
suis le seul juge à partir de cette heure.

Une dernière caresse approcha ces
deux êtres si bien faits pour se compren-
dre et pour s'aimer, puis Aurillac quitta
Colombe après l'avoir béni.

(A continuer.)

Enquête Hackett.

(Suite.)

Thomas Sheehan, âgé de 14 ans, dépose
et dit :

Je demeure avec ma mère, 531, rue
Craig. Je ne connais pas un homme du
nom de James O'Farrell mais j'en ai en-
tendu parler. O'Farrell n'avait pas pour
habitude de fréquenter le magasin de ma
mère.

Samedi dernier j'ai vu ce nommé O'Far-
rell entrer dans le magasin. C'était dans
l'après-midi. Je crois que O'Farrell était
un peu sous l'influence de la boisson. Ma
mère était en arrière du magasin. Moi
j'étais assis à la porte. Quand O'Farrell
est entré, il n'a pas parlé, il s'est rendu
tout droit dans l'appartement où se trou-
vait ma mère. Je ne pouvais pas les en-
tendre parler. Il est resté à peu près un
quart d'heure avec ma mère en arrière du
magasin dans un appartement. La porte
séparant cette chambre du magasin est
restée ouverte. Elle est toujours ouverte.
Il n'a pas bu de boisson avec ma mère.
Ma mère ne vend pas de boisson, elle ne
vend que de la petite bière.

O'Farrell est resté un quart d'heure à peu
près avec ma mère, ensuite je le vis sortir
accompagné par les détectives. Je ne con-
naissais pas les noms des détectives.

Par le Président :

Ma mère n'était pas sous l'influence de
la boisson cette journée-là. Ma mère pou-
vait être soûle sans que je m'en aperçusse.
Ma mère n'est pas dans l'habitude de boire.

Je n'ai pas entendu dire qu'elle était
soûle cette journée-là. J'ai été absent de-
puis 8 heures jusqu'à midi moins un quart.
J'ai resté au magasin toute l'après-midi.

C'est durant l'après-midi que O'Farrell est
venu. Je n'ai pas entendu parler de re-
volver du tout, j'en ai vu un dans les mains
du détective.

Ma mère samedi était assise dans sa
chambre dans une chaise bercuse. Je dis
que ma mère ne connaissait pas O'Farrell.
Mais ma mère ne reçoit pas généralement
les étrangers dans l'appartement en arrière.

J'ai trouvé étrange que cet homme se ren-
dît dans la chambre de ma mère tout droit.

O'Farrell est entré avec 3 ou 4 demander
de la boisson. Ma mère les a mis à la porte.
O'Farrell est revenu au bout de quelques
minutes et s'est rendu jusqu'à l'apparte-
ment en arrière.

Je ne connais pas ceux qui sont entrés
avec O'Farrell. Je ne les avais jamais vu,
je ne les ai pas vus depuis.

Louis Vanasse Blanchard, surintendant
de la Compagnie de Navigation dépose et
dit : La seule chose que je connaisse, c'est
qu'en revenant du canal et passant près
du Carré Victoria j'ai entendu une déton-
nation de pistolet, et sur ce je me suis em-
pressé de m'éloigner.

Patrick Dillon dit : Je ne connais rien
de l'émeute du 12 juillet. J'étais chez
moi à prendre mon dîner. Je regrette
que je ne connaisse rien de cette affaire.

Robert Kimball, compositeur à la Mont-
real Gazette dit : J'étais le 12 juillet sur
le carré Victoria au moment de la bagarre.
Je n'ai pas vu tirer sur Hackett. Je n'ai
pas vu tomber le défunt. Je n'ai vu le
défunt qu'après sa mort. Je ne puis
donner aucune information au sujet de la
mort de Thomas Hackett.

Edouard Leclerc, âgé de 18 ans, fer-
blantier, dit : J'étais sur le Carré Victo-
ria le 12 juillet quand la bagarre eut lieu.
Je me suis rendu là pour voir ce
qui se passerait. J'ai vu là le défunt
Thomas Lett Hackett. La première fois
que je l'ai vu, il était sur la première
marche de l'escalier de M. Dunn. La
première fois que je l'ai vu il était parfai-
tement tranquille. Quelques instants
après un homme poursuivi par d'autres se
rendit sur les mêmes marches. Je ne
connais pas celui qui était poursuivi du
côté des marches du magasin de Dunn.
L'homme poursuivi monta 2 ou 3 marches
et fut ramené sur le trottoir par la foule.
J'ai vu l'ai perdu de vue. Quand la foule
tira sur l'individu dont je viens de parler,

quelqu'un s'élança sur Hackett. J'étais
sur le trottoir à la droite de la porte de
Dunn et Cie. quand la foule s'est dirigée
sur Hackett. J'ai vu quelqu'un de la
foule saisir Hackett. Hackett perdit alors
l'équilibre et descendit d'une marche et se
fit lâcher par ceux qui le tenait. Il sauta
à la même place qu'il occupait avant, sor-
tit son pistolet et tira. Alors un homme
monta du côté gauche de l'escalier, se ren-
dit auprès de Hackett et les deux s'empoi-
gnèrent. Plusieurs personnes montèrent
l'escalier en passant à droite et avec l'aide
de celui qui était déjà monté ils jetèrent
Hackett sur le trottoir. Dès qu'il a été
entraîné sur le trottoir. Il a été tué.

Alors la foule s'éloigna. Le corps de
Hackett gisait sur le trottoir privé de vie.
Alors John Sheehan arriva avec un pistolet
à la main et se tenant près du corps de
Hackett, proféra plusieurs jurons en disant
qu'il tuerait n'importe quel orangiste qui
se présenterait, la foule lui cria alors de
se tenir tranquille. Il se calma, mais il
resta près du cadavre. Une voiture d'ex-
press arriva et on y mit le défunt Hackett.

Le défunt a été tué après avoir des-
cendu les marches. Plusieurs coups ont
été tirés sur lui lorsqu'il a été étendu sur
le trottoir. Je ne connais aucun de ceux
qui ont tirés sur lui une fois qu'il a été
sur le trottoir.

Je suis certain que les coups tirés sur
lui sur le trottoir sont la cause de sa mort.
Je n'ai pas vu John Sheehan tirer sur
le défunt. Je crois que j'ai vu John
Sheehan tirer du pistolet. Je n'étais pas
assez près de John Sheehan pour dire
que je l'ai vu tirer du pistolet.

Je n'ai pas vu de pistolets tomber sur les
marches. Je ne puis pas dire quelle espèce
de pistolet Hackett avait. Je n'ai point
vu John Sheehan tirer sur Hackett pen-
dant qu'il était sur les marches, ni après.

Je n'ai point vu là un nommé Farrell.
Ceux qui étaient près de Hackett me pa-
raissaient très-sobres. Je ne puis recon-
naître personne de ceux qui ont tiré, ex-
cepté Hackett que j'ai vu clairement tirer
un coup de pistolet. Je ne connais pas
l'homme qui était poursuivi par la foule
et qui s'est réfugié sur les marches du ma-
gasin de Dunn. Je ne pourrais pas re-
connaitre aucun de ceux qui faisaient partie
de la foule poursuivant l'individu dont
j'ai parlé. Le coup de pistolet tiré dans
la porte du magasin de Dunn par Hackett,
a été le premier coup de pistolet tiré cette
après-midi-là. La foule présente n'avait
pas l'air d'une foule organisée. J'ai vu
Hackett tirer le premier coup. Je ne sais
pas si le coup a été fatal ou non. Le coup
a été tiré dans la foule. Hackett avant
de tomber sur le trottoir s'appuya sur
quelqu'un et tomba la face contre terre.

Je n'ai pas dit dans mon examen en chef
que j'avais vu John Sheehan tirer du pis-
tolet. Je n'ai jamais dit que

ceux qui ont traîné Hackett on bas des marches du magasin de M. Dunn. Sheehan, cette journée-là, si je ne me trompe pas, était habillé en noir. Sheehan me paraissait de la même grandeur que Hackett, mais plus gros. Je n'ai pas vu d'homme de police devant moi pendant la bagarre, j'étais occupé à voir ce qui se passait. Je n'ai pas vu Sheehan maltraiter le corps du défunt sur le trottoir. Hackett était mort quand Sheehan a prononcé les jurons dont j'ai parlé, et je suis positif à dire qu'il n'a pas tiré de pistolet après cela.

L'enquête est ajournée.

Le jury choisi pour faire une enquête sur la mort de John Hackett s'est de nouveau assemblé mardi, vers trois heures de l'après-midi, et après de longues délibérations a rendu le verdict suivant :

Que le 12 juillet, en 1877, une personne ou des personnes inconnues en la cité de Montréal, dans le district de Montréal, ont félonieusement, volontairement et avec malice préméditée, tué et assassiné un nommé Thomas Lett Hackett, de la cité de Montréal, dans le dit district de Montréal, gentilhomme, contre les dispositions du statut fait et pourvu en pareil cas et contre la paix de Notre Souverain Dame la Reine, sa couronne et sa dignité. Signé A. Laberge, fils, président, John Fraser, W. G. McNiece, A. G. Lord, D. C. Brosseau, Joseph Robert, W. W. Halpin, W. M. Dangerfield, A. Mathieu, Chs. F. Smith, Octave Giroux, Joseph J. Greaves, Jos. Léveillé, B. Furniss, Edmond Rothwell.

Le coroner doit continuer cette enquête avec M. Mousseau, C. R., et M. McMaster.

LE FRANC-PARLEUR

Vendredi, le 27 Juillet 1877



Abonnés Arriérés.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nous faisons de nouveau appel à nos abonnés arriérés d'une année ou plus à notre journal. Ils doivent parfaitement savoir que les frais encourus pour la publication d'un journal sont loin d'être rémunératifs. Il n'est pas nécessaire que nous subsidions les frais de l'envoi de comptes, puisque chaque abonné peut lui-même voir, en jetant les yeux sur l'adresse imprimée sur chaque numéro du journal, le montant qu'il nous doit, la date jusqu'à laquelle il a payé étant marquée en toute lettre au bas de son nom.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Cozras, 4, Rue la Tranchée, à Paris, le seul fermier de nos Annonces Parisiennes.

C'est à M. A. Cozras que doivent s'adresser messieurs les Annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Dr. agricole, Parfumerie, Non-vanités, Articles de Paris, etc.

Aucune Annonce, renvoyant, directement ou indirectement, dans ces diverses catégories, pourrait être acceptée par nous en dehors de M. A. Cozras.

CORRESPONDANCE.

St. Tite, (Comté de Champlain), 24 juillet 1877.

M. le Rédacteur, j'ai l'honneur de vous adresser en mémoire un fait qui pourrait, peut-être, être de quelque intérêt pour ceux qui s'occupent de la Géologie de notre pays. Il y

a une vingtaine d'années, en creusant un puits près de la maison de mon père à Champlain, ancienne propriété Lanouette, les ouvriers furent étonnés de rencontrer, à dix ou douze pieds de profondeur, un lit de feuilles de huit ou dix pouces d'épaisseur, je crois. Nous y avons trouvé aussi des morceaux de bois carbonisés et disposés justement comme si un feu avait été allumé en cet endroit.

Les grands tremblements de terre de 1662 et 1663 ont causés de grands bouleversements dans cette partie du pays. Nous savons que plusieurs des rapides du bas St. Maurice ont été formés ou modifiés dans ces circonstances.

Ces faits prouveraient, comme le disait dernièrement Mr. Benjamin Sulte, l'instabilité étonnante du sol des Seigneuries de Champlain et du Cap de la Magdeleine.

JULIUS HARDY, M. D.

La grève aux Etats-Unis.

Par l'effrayante extension qu'elle a déjà prise et les calamités qu'elle soulève, la grève qui se propage chez nos voisins est le mouvement le plus considérable de ce genre qui se soit jamais produit en Amérique, et elle doit alarmer tous ceux qui se préoccupent d'avenir. Car au fond de cette grève marquée dès son début par tant d'actes de pillage et de sanglants épisodes, c'est le fatal esprit de l'Internationale qui domine, et Dieu sait à quel excès peut se porter cette association satanique qui respire la haine de tout ordre social. Par ce qui vient de se faire sur divers points des Etats-Unis, notamment à Baltimore et à Pittsburg, on peut juger de ce qui arriverait s'il n'était pas mis d'entraves à l'action des misérables qui cherchent par tous les moyens à amener le travail contre le capital et à exciter les plus mauvaises passions de la foule pour l'accomplissement de leur œuvre destructive.

On peut dire qu'à Pittsburg, les horreurs de la Commune ont été dépassées dans les affreuses journées de samedi et dimanche; et la populace qui s'est livrée aux attentats qu'on connaît, serait certes capable de tous les crimes qui ont illustré le règne éphémère de la canaille communarde. A Paris, les pétroleurs qui mettaient à feu les maisons et aux monuments, n'étaient pas poussés directement par l'instinct du vol, et dans leur rage de destruction, ils ne songeaient guère aux dévoués. Le fait est différent pour Pittsburg. Là, on pillait les convois de marchandises, on volait en plein jour avant de brûler. Nous ne voyons rien de plus hideux que ce brigandage organisé qui n'avait pas même l'excuse de la faim et qui évoque à l'imagination le souvenir des âges de la barbarie. Si de pareils faits se passaient en France, on pourrait prédire à coup sûr une révolution à courte échéance; il n'aurait pas cette conséquence extrême aux Etats-Unis où l'esprit public est assez fort pour finir par imposer aux perturbateurs; mais de semblables désordres, qu'on croirait impossible dans une société civilisée, n'en indiquent pas moins un état de choses extrêmement dangereux pour la sécurité publique.

Les gens de l'Internationale, convaincus que d'ici à longtemps ils ne pourront opérer en Europe, où ils sont activement surveillés, ont transporté depuis quelques années leur principal centre d'action aux Etats-Unis. Maintenant, ils profitent de la crise et de la misère on se trouve une notable partie de la classe ouvrière, pour frapper un grand coup. Grâce à leurs méthodes souterraines, nulle part il n'apparaissent aujourd'hui comme les instigateurs et les chefs de la révolte; mais on sent partout leurs agissements occultes, et si ce qui était à l'origine une simple grève des employés du chemin de fer de Baltimore et l'Ohio, est devenue une rébellion ouverte contre la loi, à laquelle participent une masse d'individus sans aveu, cela, à notre avis, est dû au travail secret des agents de l'Internationale.

Le Congrès, à sa prochaine réunion, ne manquera pas sans doute d'ordonner une enquête pour rechercher les causes de diverse nature qui ont amené dans plusieurs centres importants ce soulèvement presque général des prolétaires contre les compagnies de chemin de fer dont ils semblent avoir juré la ruine; et si cette investigation est conduite avec soin, nous présumons qu'elle assignera une large part à l'élément communiste dans les troubles actuels.

Mardi soir, les adeptes de l'Internationale ont paradé dans les rues de New-York, et ils ont convoqué un mass meeting, qui a dû être interdit par l'autorité. Ceux-là surtout sont à surveiller, et il est temps de sévir contre les meneurs de cette société ténébreuse dont la propagande a déjà fait de si funestes progrès aux Etats-Unis.

Certaines feuilles qui ne dédaignent pas une popularité malsaine, se sont montrées favorables aux grévistes, sous prétexte de protéger les intérêts des travailleurs, mais elles n'ont pas hésité à leur retirer leurs sympathies quand les grévistes, sortant de la légalité, se sont mis, en état de révolte contre les autorités civiles et militaires. La presse est unanime à condam-

ner les agitateurs et à conseiller les mesures de répression les plus énergiques pour faire cesser au plus tôt cette situation anormale qui, en se prolongeant, amènerait la faillite de la plupart des Compagnies et achèverait peut-être de ruiner le commerce. Cet accord des différents organes de l'opinion publique falcite la tâche qui incombe au gouvernement fédéral de réprimer l'émeute partout où elle lève la tête et de punir avec toutes les rigueurs des lois les plus compromises. Ces troupes ont été dirigées sur les points les plus menacés, mais il est à craindre qu'elles n'offrent pas une force suffisante pour maintenir l'ordre, au cas où des troubles éclatent dans les grandes villes comme Philadelphie et New York; ce qui, d'un moment à l'autre, peut arriver.

La Tribune définit avec justesse le caractère de cette agitation qui s'est transformée en une petite guerre civile, dans le passage qu'on va lire :

Le devoir actuel de tous les bons citoyens est très-simple. La discussion des rapports entre le travail et le capital n'a rien à faire dans la présente crise. La question de la plus haute importance, la question qui rejette toutes les autres au second plan, est celle de savoir si nous aurons l'ordre ou le chaos. Quel qu'ait été l'objet des grévistes du chemin de fer de Baltimore à l'Ohio, il y a une chose certaine, c'est qu'ils ont réussi à monter une grande manifestation contre la paix et le bon ordre du pays entier. Que cette manifestation ait été funeste et dangereuse, le récit des ravages accomplis et du sang répandu le prouve assez clairement. Quelle ne puisse qu'être nuisible à ses auteurs, c'est ce qu'il est à peine nécessaire de dire à une personne sensée; et la démonstration n'en demandera que quelques heures. Pour le moment, le premier devoir à remplir pour chacun de nous, c'est de garder son sang-froid et sa fermeté. Il y a un fait qu'on reconnaît généralement, c'est qu'il y a moins là une révolte du travail honnête contre la tyrannie du capital qu'un soulèvement de la paresse et du vice qui saisissent l'occasion d'un trouble dans les rapports des patrons et des ouvriers pour inaugurer l'émeute et l'anarchie, et profiter de la circonstance pour se livrer au pillage.

Le New-York Herald, le Times, le World, le Sun, le Post, le Commercial Advertiser s'élèvent également avec vigueur contre les émeutiers et réclament le rétablissement de l'ordre matériel dans le plus bref délai.—Minerve.

LE PROGRES DE LA GREVE.

Mercredi, 25 Juillet.

Les événements prennent un aspect de plus en plus alarmant, et se précipitent avec une rapidité foudroyante. Le problème s'est singulièrement compliqué en quelques jours. Les ouvriers des chemins de fer, qui ont commencé la grève, sont dès maintenant débordés et les éléments dont se sont accrus leurs rangs, tendent de plus en plus à détourner le mouvement entre les employés et les directeurs de la compagnie Baltimore & Ohio; cette contestation a abouti à une grève locale d'abord, mais qui s'est promptement étendue à d'autres lignes, grâce à la solidarité établie par la Trainmen's Union. Aux véritables grévistes se sont joints d'abord, sur les points où des troubles se sont produits, des masses d'hommes, oisifs, vagabonds et exploités de toutes les perturbations, qui se trouvent à heure dite partout où il y a des désordres. Enfin diverses corporations ont épousé la querelle des chemins de fer; des bandes nombreuses et impérieuses ont parcouru les grandes manufactures et ont forcé les ouvriers à abandonner les ateliers, si bien que dans une seule localité, à Zanesville (Ohio), cinquante établissements industriels ont été fermés de la sorte, et les travaux interrompus. Enfin sont venues les démonstrations violentes, l'arrêt des trains de marchandises sur les voies ferrées, la résistance à la force publique, le sac des magasins d'armes, les échouffourées sanglantes, le pillage des marchandises à Baltimore, à Pittsburg, à Philadelphie et ailleurs; bref, la grève s'est étendue en un clin d'œil dans toutes les directions et elle comprend maintenant les lignes suivantes: Baltimore & Ohio; Pennsylvania R.R.; Lake Shore & Michigan Southern; Pittsburg, Fort Whane & Chicago; Pittsburg, Cincinnati et St. Louis; Vandalia, Ohio & Mississippi; Cleveland, Columbus, Cincinnati et Indianapolis; Philadelphia et Reading; Philadelphia & Erie; Erie & Pittsburg; Chicago, Alton & St. Louis; Canada Southern, etc. On s'attend à voir d'une minute à l'autre la grève se déclarer sur les lignes New-York Central & Hudson; Delaware, Lackawanna & Western; Lehigh Valley; Baltimore & Potomac; Northern Central, etc.

Comme on vient de le voir, le New-York Central a été aussi entraîné dans le mou-

vement. Un mass-meeting des employés de la ligne a été tenu avant-hier soir à Albany; il a été résolu de demander une augmentation de 25 p. c. sur tous les salaires, et de déclarer la grève si cette demande était repoussée. On dit que, dans ce cas, M. Vanderbilt arrêtera entièrement la circulation, sans essayer de faire rouler un seul train sur toute la ligne jusqu'à ce que la question soit réglée. En prévision des événements qui peuvent s'ensuivre le gouverneur Robinson a donné l'ordre à tous les régiments de la milice de l'Etat de se tenir prêts à marcher au premier signal.

Ainsi l'agitation se rapproche progressivement de la ville de New-York, et elle est arrivée à ce point qu'aujourd'hui même il s'y prépare des événements qui peuvent avoir les plus graves conséquences. New-York est l'objectif de tous les fauteurs de désordres, et ce qui s'y passera décidera probablement de l'issue plus ou moins immédiate des événements. Une dépêche de Washington contient à ce sujet une révélation et un avertissement. Elle porte ce qui suit :

Washington, 23 juillet.—Un meeting a été tenu ici ce soir par la Ligue du Travail du District de Columbia, avec le concours de membres du Central Council. M. Hodnett, président de l'ordre, occupait le fauteuil. Il a dit que, d'après des informations reçues aujourd'hui au quartier général, l'espérance des grévistes reposait sur New-York, et qu'il serait fait de grands efforts pour jeter cette ville, Brooklyn et Jersey City dans la confusion et l'insurrection; en conséquence, le meeting devait sommer la Ligue du Travail de New York de donner assistance en aucune façon à ces menées dangereuses.

Nous ignorons le rapport qu'ont ces menées avec le meeting qui doit avoir lieu ce soir à Tompkins Square. Toujours est-il que ce meeting, dont il est question depuis plusieurs jours, est autorisé, et qu'il sera tenu dans des conditions qui inspirent les plus vives craintes pour la paix et la sécurité publiques. Il a eu pour préliminaires une réunion qui a eu lieu avant-hier soir à Germania Assembly Rooms, et à laquelle assistaient des représentants des divers trade unions et sociétés ouvrières de la ville. Cette réunion avait été convoquée à la suite de l'autorisation accordée dans la forme suivante par les Commissaires du département des Parcs :

Permission est donné par les présentes aux organisations ouvrières représentées par MM. David Conroy, Justus H. Schwab et Robert Pfeffer, faisant fonctions de comité, de tenir un meeting public le mercredi, 25 juillet, à 7 heures et demie du soir, sur la plaza centrale de Tompkins Square.

Le meeting était présidé par M. David Conroy, de l'Union des maréchaux ferrants. Il a dit que le meeting avait pour objet de donner un témoignage de sympathie aux grévistes et de prendre des mesures pour les assister. La lutte entre le travail opprimé et le capital oppresseur. « Tom Scott » croit que des hommes peuvent se soutenir, eux avec leurs familles, avec 90 cents par jour. (Une voix dans l'auditoire :—Qu'on le pend à un laminaire !—Conroy continuant dit que les hommes aujourd'hui en grève ont défendu le Baltimore and Ohio Railroad pendant la guerre et qu'ils y ont par conséquent des droits. Il demande que le gouvernement achète les chemins de fer et les exploite dans l'intérêt des ouvriers. De même les autorités municipales doivent acquérir les usines à gaz et les chemins de fer urbains. L'orateur conclut, et c'est là le point essentiel à noter dans son discours, en exhortant ses auditeurs, le cas échéant, à ne tenir aucun compte d'une proclamation qui leur serait adressée, par le président Hayes, attendu qu'il n'a pas été légalement élu. Le Times fait à ce sujet l'observation suivante :

Le chairman du meeting a fourni une très ingénieuse contribution aux excitations à l'émeute, en engageant les auditeurs à désobéir à toute proclamation qui pourrait être publiée par le Président Hayes.

D'autres discours plus ou moins incendiaires ont été prononcés par MM. George Wister, Léandre Thompson, George Tully, Cashman et Demarest, de la Commune de Paris. Puis il a été procédé au choix des orateurs qui seront attendus ce soir au Tompkins Square. Plusieurs noms ont été éliminés à cause de leurs caractères politiques. Le mot d'ordre : « Pas de politique ! » a été unanimement adopté. Un incident à rapporter. M. Schwab a annoncé que les dépenses du meeting de ce soir s'élevaient à \$500, et que, comme il n'y avait que \$11 en caisse, il serait nécessaire de faire une collecte. La collecte a eu lieu immédiatement, et il a été constaté que la somme primitive était élevée à \$12,50. Il se fait appel à de nouvelles retributions.

—Courrier des Etats-Unis.

—Les recettes de la douane, hier, ont été de \$26,762,97.

De Tout et Partout.

VOYAGE A STE. ANNE DE BEAUPRÉ.

L'excursion qui vient de faire le vaporeur *Multiplateur* à Québec et à Ste. Anne de Beupré, est un nouveau succès pour l'organisateur. Malgré les retards souvent inévitables et les incertitudes qui surviennent toujours durant un voyage de plaisir, rien n'est venu altérer la bonne harmonie qui, dès le départ, existait parmi les passagers.

Par la politesse du galant capitaine Colletto, la prévenance des officiers, de l'organisateur, M. Bénard, les touristes ont joui d'un véritable bien-être durant l'excursion.

Le corps de musique de M. David a contribué puissamment à faire oublier les fatigues d'un aussi long voyage.

Un grand nombre de passagers sont descendus à Québec et près de 300 se sont rendus jusqu'à Ste. Anne de Beupré pour y entendre la messe, et au-delà de 100 personnes reçurent la sainte communion.

Le Rév. Messire Gauvreau, le digne et dévoué curé de cette paroisse, voudra bien recevoir les remerciements les plus empreintes de la part des pèlerins pour le dévouement dont il a donné, une fois de plus, la preuve envers ceux qui désiraient témoigner de leur foi au culte de la bonne Ste. Anne, patronne du Canada. Aussi cette foi vive n'est pas demeurée sans récompense, car une jeune femme condamnée à une mort inévitable a été guérie à l'étonnement de sa famille, qui, au nombre de onze ont reçu la communion ce même matin. Comme nous ne voulons rien avancer, nous nous bornons à constater ce fait, en attendant que le prêtre qui a administré cette jeune femme, il y a quinze jours, et que les médecins qui l'ont soignée se soient prononcés sur cette guérison qui a causé tant de bonheur à sa famille.

En terminant, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre surprise de voir que les autorités de Ste. Anne de Beupré, n'obligent pas le propriétaire du quai, à construire des escaliers convenables, afin d'assurer aux personnes et surtout aux malades une ascension plus facile sur le quai lorsque la mer est basse. C'est un oubli ou une parcimonie chez le propriétaire, qui est bien propre à décourager un bon nombre de voyageurs de se rendre à Ste. Anne. De plus, un ponton pouvant contenir une centaine de personnes ne serait pas de trop, pour ajouter au confort des étrangers. Par l'usage de ce ponton on empêcherait des retards et des désagréments, peut être aussi des accidents qui, comme la dernière fois, aurait pu arriver, si la providence n'eût pas veillé sur le sort de huit personnes imprudemment montées dans une chaloupe, dont une voie d'eau n'était pas fermée, et cela, à leur insu.

Heureusement le trajet se fit sans accident, malgré le danger imminent sans lequel se trouvait les passagers, et dans le sang-froid des hommes qui étaient à bord, la chaloupe, aux trois quarts remplie d'eau, aurait chaviré et nous aurions eu à déplorer un terrible malheur.

Espérons que le propriétaire du quai se rendra à la prière des milliers de personnes qui visitent le sanctuaire béni de Ste. Anne, en leur procurant des moyens plus convenables et plus rapides d'arriver à bon port.

—James Patrick O'Farrell, qui a été remis en liberté par le coroner, à la clôture de l'enquête dans l'affaire Hackett, dit qu'il est en état de prouver qu'il n'était pas sur le Carré Victoria pendant l'émeute du 12. Il déclare de plus qu'il ne s'est jamais vanté d'avoir eu en sa possession le pistolet de Hackett.

—Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Jean-Marie Gravel, mort à Montréal lundi, à l'âge avancé de 93 ans et 10 mois. M. Gravel était père de MM. Gravel, marchands bien connus de cette ville.

Il laisse pour regretter sa perte, outre son épouse, Mde. Sophie Fabre, sœur du regretté M. Fabre, ancien maire de Montréal, avec laquelle il passa soixante et une des plus heureuses années de sa vie, de nombreux enfants, petits enfants et arrière-petits-enfants.

M. Gravel est né à Chateau-Richer le 15 septembre 1783; il se fixa très-jeune à Montréal. Il était le doyen des congréganistes de Notre-Dame des Anges, ayant été membre de cette société distinguée depuis 74 ans. M. Gravel s'est endormi dans la tombe avec la satisfaction de l'homme de bien, entouré de l'estime de tous ceux qui ont pu apprécier ses qualités civiques et ses vertus chrétiennes.

—Le gouvernement vient d'inviter le Rév. Père Lacombe, O.M.I., à se rendre au fort McLeod, dans le but de prêter son concours et son influence pour la conclusion du traité avec les Pieds Noirs au commencement de septembre prochain. M. Laird, le commissaire officiel près de ces tribus, partira vers la mi-août de Battleford pour McLeod, où il sera rencontré par le P. Lacombe, qui passera par Moorhead, Bismarck et Benton, et de là avec des chevaux jusqu'au lieu du rendez-vous.

—D'après le rapport du ministre de l'Instruction Publique dans la Province d'Ontario, l'argent prélevé en 1876, pour taxes scolaires, s'est élevé à \$3,393,635, soit une augmentation de \$28,201 sur l'année précédente. L'argent dépensé pour les écoles publiques, se monte à \$3,006,456 dont \$1,838,322 pour le salaire des instituteurs.

Le nombre d'enfants, entre 5 et 16 ans, en âge d'aller à l'école est de 502,250, sur lequel 490,537 fréquentent les classes.

L'assistance à l'école n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire. En sus des 12,000 enfants qui ne fréquentent point les classes, il y en a de 180,000 à 190,000 ne recevant point les quatre mois d'instruction qui sont le minimum fixé par la loi.

Les instituteurs sont au nombre de 6,185 et il y a 5,042 écoles donnant une augmentation de 208 sur 1875. Le plus haut salaire payé aux instituteurs est de \$1,000, et le terme moyen est \$533, pendant que le terme moyen des institutrices est de \$268.

Le nombre des écoles catholiques est 167, donnant 11 de plus qu'en 1875. Les taxes s'élèvent à \$106,583, soit \$15,856 d'augmentation et le nombre des élèves fréquentant ces écoles est de 25,264 ou 2,121 de plus qu'en 1875.

—M. Cauchois, jardinier de Spencer Wood, la résidence du lieutenant-gouverneur, écrit ce qui suit à l'Événement au sujet de la destruction de la mouche à patate :

« Six carrés ont été plantés en pommes de terre (patates) ce printemps, à Spencer Wood, résidence de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de Québec.

« Un vendredi, le 6 juillet, j'ai perçus un certain nombre de mouches à patates sur quelques touffes de pommes de terre. Dans l'espace de trois ou quatre jours, ce carré (mesurant trois quarts d'arpent) fut complètement envahi et les mouches et leurs larves se comptaient par milliers.

« Huit jours plus tard, un dimanche, 15 juillet, suivant l'ordre qui m'en avait été donné, j'allai consulter le docteur Hubert LaRue qui me conseilla de répandre sur les feuilles du vert de Paris.

« Le docteur, ayant fait précédemment six analyses d'échantillons de vert de Paris, pris chez six marchands de fer de cette ville et en ayant trouvé cinq adultérés au montant de 25 et de 27 par cent et un seul échantillon pur, m'indiqua où je trouverais l'article non falsifié.

« J'en achetai quatre livres à raison de 40 sous la livre : total : une piastre et 40 sous.

« Je procédai comme suit : « Je mis une cuillerée à soupe de ce vert de Paris dans un arrosoir contenant environ cinq pots d'eau; j'agitai le mélange avec un morceau de bois, et j'arrosai tout le champ, arrosant quatre rangs à la fois, en reculant, pour ne pas souiller mes vêtements.

« Cet ouvrage fut pratiqué le lundi (16 juillet) à sept heures du matin.

« Sur les dix heures du même jour, j'allai visiter le carré, et trouvai les mouches pleines de vie, en excellent appétit et commençant à manger.

« Je me rendis en ville et annonçai au docteur LaRue que je croyais bien que le remède était inefficace. Il me répondit :

« Laissez faire. » Je retournai à Spencer Wood à 3 hrs., p.m., et allai, sans retard, visiter mon carré. Toutes les mouches, ainsi que leurs larves, étaient sans mouvement et mortes. Le lendemain, on n'en voyait plus sur les feuilles, elles étaient tombées à terre.

« Il y a de cela huit jours; pas une seule mouche n'est visible dans ce carré ni dans les cinq autres, à Spencer Wood; et ce carré va me donner une magnifique récolte.

« Sur la représentation que je fis au docteur que ces pommes de terre pourraient être empoisonnées, il me répondit qu'il retenait la récolte de ce champ pour sa provision.

« Enhardi par cette réponse, je n'ai pas hésité à en arracher depuis, pour ma nourriture et celle de ma famille, et nous n'avons jamais été mieux portants.

« Si c'était à recommencer, j'emploierais une quantité beaucoup moindre de vert de Paris; une demie cuillerée, (peut-être un quart) de vert de Paris, par cinq pots d'eau, suffirait, je pense. De sorte que la dépense totale pour sauver un arpent de pommes de terre s'élèverait à la somme d'un écu ou de trente sous, plus deux heures de temps pour l'arrosage.

HORS DE DANGER. — W. H. Elliott, qui a été blessé le jour des funérailles d'Hackett, est sorti hier de l'Hôpital Général pour se rendre dans sa famille, à Lennoxville. Il est tout-à-fait hors de danger.

MÈRE DÉNATURÉE. — Durant le mois d'octobre dernier, une veuve suédoise nommée Honderickson, plaça ses deux petits enfants dans la maison de refuge protestante, priant la matrone dans les termes les plus chaleureux de vouloir bien prendre soin d'eux pour un court espace de temps,

Dix jours ne s'étaient pas écoulés, qu'on apprît que la malheureuse menait une vie des plus honteuses à Lachine. On ne perdit pas de temps à la trouver, et comme c'était une femme bien constituée, capable de prendre soin de ses enfants, on les lui remit.

Tout semblait oublié, lorsque vendredi Caroline Onelson, demeurant au No. 22, rue Queen, et qu'on dit avoir habité la même maison que la femme Henderickson, fit son apparition à l'orphelinat protestant avec un des enfants et demanda qu'il y fut reçu, disant que la mère le lui avait confié, mais qu'il lui était impossible de le garder plus longtemps, vu que son propre enfant souffrait d'une maladie chronique.

Selon les règles de cette institution, Mme Wilson, la matrone, du refus de recevoir l'enfant avant que l'on ait vu qu'il était devenu la mère, et en conséquence avisa la femme Onelson d'en prendre soin durant la nuit, et de le rapporter le matin suivant. En attendant cette réponse cette mégère devint furieuse et jeta le pauvre petit derrière un poêle. On lui ordonna de sortir de la maison avec l'enfant, mais elle refusa de nouveau de prendre charge du pauvre petit être et le laissa sur les marches du perron.

La matrone accueillit alors le pauvre abandonné, et la femme, arrêtée par un agent de police, passa la nuit dans une cellule. Durant ce temps, son propre enfant, jeune garçon de 11 ans, souffrant de la consommation et n'ayant personne pour lui donner des soins, devint de plus en plus faible et était sur le point d'expirer le matin, lorsqu'un menuisier, ayant entendu parler de cette lamentable histoire, se rendit à la station et se porta caution pour l'infortunée mère qui arriva à sa demeure juste à temps pour recevoir le dernier soupir de son fils.

Il faisait réellement peine à voir le désespoir de la malheureuse lorsqu'elle comparut devant le Recorder quelques heures plus tard. Comme il n'y eut pas de preuves contre elle, le juge ordonna sa mise en liberté, et la police cherche en ce moment la véritable coupable et la cause de toute cette affaire, c'est-à-dire Mme. Henderickson alias Booth, qu'on croit avoir laissé la ville et s'être réfugiée à Québec.

M. H. Emile Chevalier, ancien proscrit du 2 décembre, puis rédacteur du Pays de Montréal, va faire paraître une histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine.

Mardi matin, un homme de police rencontra sur la rue Craig le nommé David Amsden, se promenant en bannière avec une entaille au col faite avec un canif. Ce dernier, qui venait de sauter de la fenêtre de sa résidence, Petite rue St. Antoine. Il dit au sergent qu'il était condamné aux flammes éternelles et qu'il s'y rendait de suite. Il fut conduit au poste et logé en prison en attendant la visite du médecin aliéniste.

Don.—Une partie de la recette du piquet de lundi dernier à l'île Ste. Hélène a été donnée hier après-midi au révérend M. Rousseau, curé de Notre-Dame, par les organisateurs de ce beau parti de plaisir, pour être distribué aux pauvres. La balance des profits doit être donnée aux pauvres des autres paroisses de Montréal.

Naissance. En cette ville, mardi, le 21 Juillet, courant, la dame de M. Adolphe Outmet, propriétaire-rédacteur en chef de cette feuille, une fille.

CANADA: Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. Acte concernant la faillite de mil huit cent soixante-et-neuf (1869.)

Dans l'affaire de WILLIAM T. HIGGINSON, de la Paroisse de Rigaud, District de Montréal, propriétaire de moulines, et commerçant. Fallit. Lundi, le troisième jour de septembre prochain, le soussigné demandera à la dite Cour, sa décharge en vertu du dit acte.

LIBRAIRIE CHARLES PAYETTE No. 250, Rue St. Paul, MONTREAL.

Madame Veuve Charles Payette remercie particulièrement le Clergé, les Communautés religieuses, les Marchands de la Campagne, ainsi que le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont jusqu'ici accordé à l'ancienne Maison si avantageusement connue de Charles Payette, son époux déceédé.

LIBRAIRIE Charles Payette, 250 Rue St. Paul, MONTREAL. 20 Juillet 1877.

AGENCE DE LA PUISSANCE du CANADA DES CÉLÈBRES

Machines Typographiques et Lithographiques FRANÇAISES

MARINONI Constructeur-Mécanicien à Paris

5,000 Machines vendues dans le monde entier

ACHILLE VALOIS 20, RUE ST. GABRIEL MONTREAL.

NOUVELLE MACHINE ROTATIVE, imprimant avec papier continu. Cette Nouvelle Machine réunit tous les perfectionnements cherchés depuis trente ans, élégance, simplicité, solidité, mise sous presse facile et rapide, vitesse supérieure à toutes les autres. Elle peut être montée partout, même aux étages supérieurs des imprimeries. Pour les fonctions, il n'est pas nécessaire de creuser une fosse dans laquelle il faut descendre pour mettre les clichés sous presse.

NOUVELLE PRESSE A LABEURS à deux cylindres, système à décharge et à pinces pour ouvrages de luxe, vignettes, labeurs, journaux, etc.

PRESSE LITHOGRAPHIQUE pour l'impression des ouvrages de ville, tableaux, cartes, dessins au crayon, et de tous les travaux en chromo. Cette Machine est simple et solide. Le calage des pierres se fait instantanément sans aucune hausse, une pointure mobile, brevetée, permet d'obtenir un repérage exact. On peut la monter à tous les étages — marchant à bras, elle occupe un tourneur et un margeur.

La Presse lithographique de Marinoni sert également à l'impression typographique. Elle devient alors typolithographique.

PRESSE UNIVERSELLE, pour l'impression des Journaux, ouvrages de Ville, vignettes et travaux de grand luxe. — Cette Presse mécanique typographique en blanc est simple, solide et facile à conduire. Elle se monte sans maçonnerie ni scellement, on peut la placer à tous les étages. — Son tirage est de 1,000 à 1,500 exemplaires à l'heure.

— Pour les travaux de grand luxe et le tirage des filets, tableaux, etc., on peut ajouter à la machine le nouveau CHARGEUR MOBILE breveté qui permet d'obtenir une touche encore plus parfaite.

PRESSE INDISPENSABLE. Cette machine est la plus simple, la plus solide et la plus facile à conduire des Presses Typographiques en blanc (petit modèle). Elle est bien supérieure à toutes les Presses à pédales qui sont proposées aujourd'hui aux imprimeurs. Ces presses sont incomplètes sous le rapport de la touche et de la distribution; elles n'impriment que de très-petits formats. La PRESSE INDISPENSABLE sert au tirage des ouvrages de Ville, des Journaux, des Labours, des Vignettes, etc., etc. Elle est munie d'un receveur de feuilles mécanique, marchant à bras, elle occupe un tourneur et un margeur. Son tirage est de 1,200 exemplaires à l'heure. Elle peut être placée à tous les étages.

M. Achille Valois, de Montréal, durant son séjour à Paris, a obtenu de M. Marinoni, Constructeur Mécanicien, l'Agence Générale pour la vente en Canada de ses Célèbres Presses Typographiques et Lithographiques.

Ces Presses sont renommées dans toute l'Europe pour leur simplicité, leur solidité et la qualité du travail qu'elles produisent, ainsi que pour leur bas prix. Des prospectus illustrés et toutes les informations voulues seront envoyées par l'Agent à tous les Imprimeurs qui en feront la demande.

S'adresser à ACHILLE VALOIS, Conducteur de Presses Typographiques, chez MM. Beauchemin et Valois, 20 rue St. Gabriel, Montréal.

NOUVELLE Pate à Rouleaux POUR Presses Typographiques

M. Achille Valois informe les imprimeurs qu'il est prêt à fabriquer une nouvelle Pâte à Rouleaux qui défie tout ce qui a été mis sur le marché jusqu'à aujourd'hui. A l'occasion de son séjour à Paris, M. Valois ayant introduit sa nouvelle Pâte, tous les conducteurs de Presses Typographiques qui ont pu apprécier ses qualités se sont empressés de s'en servir. Le prix en est très-réduit et des certificats nombreux démontrent les qualités exceptionnelles qu'elle possède.

S'adresser à ACHILLE VALOIS, Conducteur de Presses Typographiques, chez MM. Beauchemin et Valois, 20 rue St. Gabriel, Montréal.

MEDECINES.

CHEVEUX GRIS RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY



Article de Toilette indispensable pour la perpétuelle jeunesse des cheveux

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables; empêche et détruit les pellicules; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent. C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

Entrepôt Général, à Montréal, chez DEVINS & BOLTON, Voisins du Palais-de-Justice, Montréal.

Et chez Lyman, Clark & Co., Evans, Mercer & Co., Kerry, Watson & Co., K. Campbell & Co., W. & D. Yulle, H. R. Gray, Picault & Co. et B. E. McGale, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE VICHY

Source de l'Etat. — Applications en médecine: GRANDE-GUËLLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc. MONTMAYEL. — Affections des voies digestives, perturbation stomacale, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie. CHATELAIN. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie. SAINTE-VALÉRY. — Prescrite comme l'Eau des Célestins. Administration de la Compagnie concessionnaire: PARIS, 51, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables eaux des Sources de Vichy à \$3 00 la douzaine.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS! Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS. Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme Spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

CIRE BLANCHE, PARAFFINE, SPERMACITI, HUILE D'OLIVE.

Nous sommes prêts à remplir toutes commandes qui nous seront confiées au plus Bas Prix possible.

DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS EN GROS, Voisins du Palais de Justice de Montréal.

Lait de Magnésie, Liqueur Concentrée e Magnésie DE PHILLIPS.

Cette Magnésie empêche la nourriture des enfants de devenir sure dans l'estomac. Elle est infallible dans les maladies de la vessie; elle règle l'action des intestins, et elle s'adapte particulièrement aux enfants comme un laxatif doux et aussi aux femmes enceintes. Dans les cas ordinaires de la goutte et de la gravelle, Sir Humphrey Davy a prouvé incontestablement l'efficacité de la Magnésie. Cette solution forme des combinaisons solubles avec les sels d'acide Uric; par là, arrêtant leur tendance injurieuse, lorsque d'autres alcalis et même la Magnésie solide ont manqué leur effet. C'est un laxatif agréable, et dans les cas d'irritation de l'estomac par suite d'excès du manger et du boire, son action prompt et douce à déplaquer l'acidité, lui permet de soulager et remettre en ordre cet organe dans très-peu de temps. Prix: 50 cts. et \$1.00 la bouteille.

S'adresser à DEVINS & BOLTON, Pharmaciens. Agents pour le Canada.

NOUVELLE ANNONCE.

PAPIER RIGOLLOT

Moutarde en Feuilles POUR SYNAPISMES

Adopté par les hôpitaux de Paris, par les ambulances et hôpitaux militaires, par la marine nationale française et par la marine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU HAÏRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE TRIESTE, 1871.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME DE PARIS, 1875.

Sous le nom de Moutarde en feuilles, j'ai innové une forme nouvelle de synapismes qui supprime tous les inconvénients attachés à l'emploi de la farine de moutarde en cataplasme. Au lieu des opérations multiples, désagréables et dispendieuses que nécessite l'application d'un synapisme par la méthode ordinaire, il suffit de mouiller une de ces feuilles dans l'eau ordinaire pendant une demie minute, et de l'appliquer ensuite sur la peau, pour obtenir le même effet qu'avec un cataplasme de moutarde. On évite ainsi de salir les linges, d'incommoder le malade et son entourage par l'odeur désagréable et la vapeur acre qui s'exhalent du cataplasme. Voici, d'ailleurs, en quels termes les maîtres de la science caractérisent cette nouvelle forme de synapisme. Je leur laisse la parole, ne voulant pas faire moi-même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT, Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'École de Pharmacie, 24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtenu en peu d'instants, avec facilité, un effet décisif, avec la moindre quantité possible de médicaments, voilà les problèmes que M. Rigollet a résolus de la manière la plus heureuse: à sa suite, son Synapisme en feuilles se trouve à la main toutes les familles car la résolution rapide qu'on obtient ainsi est une médication d'urgence dont l'opportunité se rencontre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA, Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. (Annuaire de Thérapeutique, 1868, page 204.)

Sous le nom de Moutarde en feuilles, M. Rigollet a introduit dans la thérapeutique des synapismes extrêmement actifs et très commodes, dont l'usage a été adopté dans les hôpitaux de Paris, etc.

REGNAULD, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux. (Traité de Pharmacie théorique et pratique, de Soubeiran, 6e édition, page 675.)

Le précédent Annuaire a fait connaître un des premiers cette ingénieuse invention: la moutarde en feuilles de Paul Rigollet, dont l'apparition était toute récente, et nous lui prédisions ce succès qui ne fait jamais défaut aux choses utiles, au progrès véritable.

Nous y revenons après un an d'épreuves thérapeutiques, pour constater que le nouveau Synapisme a pleinement réussi. Le corps médical tout entier l'a accueilli avec un faveux enthousiasme.

Les inventions réellement bonnes sont si rares par le temps présent, qu'on ne s'étonnera pas de nous voir faire à celle qui a confirmé notre promesse favorable par un an d'heureuses expériences.

PARISEL, Ancien préparateur de l'École de Pharmacie de Paris, etc. (Annuaire pharmaceutique, 1869, page 239.)

OBSERVATION IMPORTANTE. Le Papier Rigollet a une qualité précieuse dans les cas graves, celle d'agir de suite. C'est un médicament sérieux. Pour les enfants et les personnes délicates ou nerveuses, on a un moyen très simple de graduer à volonté, et suivant l'impressionabilité du sujet, l'action du synapisme, en interposant, suivant le cas, deux ou trois feuilles de Papier buvard mouillées, entre le synapisme et la peau. Un vieux linge fin mouillé (percale ou jaconas) rempli le même office que le papier buvard.

Pour la Vente en gros: 24, Avenue Victoria, 24, a Paris.

Pour la vente au détail: Dans toutes les Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA: A. DELAU, Montréal, 223, Rue McGill

MEDECINES, ETC.



La POUDDRE DE LUGO aujourd'hui connue sous le nom de QUINQUINA dont les propriétés fébrifuges furent découvertes par les missionnaires Jésuites du Pérou, possède des vertus et qualités reconnues par plusieurs des principaux médecins de la Puisseance.

Sous le pontificat de Urbain VII. le cardinal de Lugo importa à Rome cette poudre merveilleuse qui donna des résultats plus consolants. — Depuis sa découverte et ses heureux résultats, cet article est en vogue dans tous les pays du monde. Le R. P. Annot (Français) qui fut confesseur de Louis XIV, pendant plusieurs années, obtint la guérison de ce monarque. Aussitôt elle fut répandue par toute la France et ramena à la santé plusieurs personnes atteintes des fièvres et autres maladies. D'autres pères de la Compagnie de Jésus l'introduisirent en Chine où il guérit l'empereur Kang Hi, ce qui contribua à assurer aux missionnaires Jésuites la protection du grand prince.

Ainsi, après ces quelques lignes, preuves de tant de guérisons et d'approbation, on ne peut douter de l'efficacité du Vin de Quinine de Campbell. En faisant usage de ce "TONIQUE CORDIAL" les personnes malades ou malheureuses, deviennent, comme il l'est prouvé chaque jour, forte en bonne santé et heureuse. Pour une piastre on peut se procurer une bouteille de ce merveilleux remède chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Co, Medical Hall, chez MM. E. Mathieu et Hébert, 88 rue Notre-Dame, ou chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de Montréal et des villes de la Puisseance. 19 Février 1876.

EAU du Dr A. HOLTZ POUR LA COLORATION DES CHEVEUX. L'Eau du Dr Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rivale, l'Eau du Dr Holtz ne présente jamais l'inconvénient d'imprimer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations. Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chimiques, le Dr Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en suc tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure. Dépôt Général à Paris: V. HOLTZ 12, RUE PAPILLON, 12

OPPRESSIONS, ASTHMES, NEURALGIES, TOUX, RHUMES, CATARRHES. La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires. Exiger cette signature sur chaque Cigarette. PARIS, Vente en gros, J. EBFIC, 128, rue Saint-Lazare. A. DELAU, agent, 117, rue Saint-Jacques, 123, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.

AUCUN TONIQUE ATTUQUES D'ÉPILEPSIE VIN DE QUININE DE CAMPBELL, et aucune Médecine de nos jours a obtenu un Succès Semblable, agissant principalement sur cet organe le plus important du système que l'on appelle "L'ESTOMAC." Ce remède est d'une valeur inappréciable dans les cas où la digestion est lente, l'appétit faible et irrégulier, ainsi que dans ceux de découragement et quand le manque d'énergie vitale se fait sentir. Des milliers de personnes peuvent attester que c'est sans contredit la meilleure Médecine Tonique du Siècle. Evitez les contrefaçons et rappelez-vous que le Vin de Quinine de Campbell est le seul qui soit original et réel. En vente chez Gravel & frères, coin des rues St. Laurent et Craig. Jno-13

COMPAGNIE D'Assurance Agricole DU CANADA 180, Rue St.-Jacques MONTREAL. La perte essayée par cette Compagnie dans le feu de St. Jean, N.-B., n'est que de \$4,000, preuve de l'administration prudente des affaires de cette Compagnie. Assurance sur les Résidences privées et sur les propriétés qui n'offrent aucun risque dangereux. Cette Compagnie assure contre les pertes par le feu ou le TONNERRE aux taux ordinaires des Assurances contre le feu. WM. ANGUS, Président, A. DESJARDINS, M. P., Vice-Prés., WM. CAMPBELL, Secrétaire, EDW. H. COFF, Gérant Général. 30 juin. am-64

CONSOMPTION Positivement Guérie, Toutes personnes souffrant de cette maladie qui désirent être guéries, devraient essayer les célèbres poudres pour la consommation du Dr. Kissner's. Ces poudres sont la seule préparation qui guérissent la consommation et toutes les maladies de la gorge et des poudres. En effet, notre confiance en l'efficacité de ce remède est tellement grande que nous nous engageons à envoyer une boîte gratis à quiconque désirent en faire l'essai. Nous ne désirons pas avoir votre argent avant que vous soyez parfaitement satisfait de leur efficacité. Si votre vie mérite d'être conservée, ne relâchez pas d'essayer ces Poudres, car elles vous guériront certainement. Prix, pour une grande boîte, \$3.00, envoyée par la maille dans n'importe quelle partie des États-Unis et du Canada sur la réception du prix d'achat. Adresse: ASH & ROBBINS, 360, RUE FULTON, BROOKLYN, N.-Y. 15 mai 1877. am-61

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA
CAPITAL, 1,000,000
 BUREAU PRINCIPAL..... OTTAWA
 Président, L'HON. JAMES SKEAD, | Secrétaire, JAMES BLACKBURN,
 \$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouverne-
 ment pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.



DIRECTEURS A MONTREAL:
 JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre
 L'ECHEVIN NELSON, H. NELSON & FILS.
 J. ALD OUMET, M.P.
 A. BROUDDOFT, M.D., Oculiste, etc.
 HON. P. MITCHELL
 L. BEAUBIEN, M.P.P.
 N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assume pas de Risques plus ha-
 zardeux que les Propriétés de la Ferme et
 les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES
 CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées
 les Eglises, les Couvents et les Risques de sem-
 blable nature. Aussi leur contenu.
 On ne donne pas d'assurance contre les Risques
 des Manufactures ou Etablissements de
 Commerce, évitant ainsi les pertes produites
 par des incendies dévastateurs, et auxquelles sont
 sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des ma-
 sons d'habitation privées trouvent un grand
 avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce
 que ses taux et les conditions de ses Polices sont
 bien plus libérales que celles des Compagnies sui-
 vant des autres générales.

Le public assureur remarquera que notre
 DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et
 non en Stock ou Débentures qui pourraient être
 d'une valeur douteuse.

Les taux de Primes et toutes informations re-
 quises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-General,
 97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.
Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur,
 15 Mai. an-44

**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
 DU CANADA.**
180, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Capital, - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.



AVANTAGES OFFERTS:
 La Compagnie est limitée par sa Charte
 et n'assume rien de plus hasardeux que
 les Résidences et les Propriétés des Cultiva-
 teurs.

Elle paie toutes pertes causées par la
 foudre, que l'incendie s'en suive ou non.
 Elle assure les bestiaux contre la mort
 par la foudre, soit dans les basses ou sur
 les dépendances de l'assuré.

C'est une institution purement cana-
 dienne; ses affaires sont bornées à la
 Puissance du Canada, et elle est sous
 l'administration d'hommes qui depuis de
 longues années se sont consacrés à cette
 branche importante d'assurance et con-
 naissent parfaitement les besoins de la
 classe agricole.

OFFICIERS:
 Wm. ANGUS, Président.
 A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président.
 EDWARD GOFF, Direc-Gérant et Sec.
 J. H. SMITH, Inspecteur en-Chef.

Les personnes désirant s'assu-
 rer à cette Compagnie de-
 vront éviter avec soin de confier
 leurs affaires aux agents des
 Compagnies rivales, qui préten-
 dent que la Compagnie qu'ils
 représentent est la même que
 la nôtre. Nous avons entendu
 dire qu'ensouvent le public avait
 été victime de cette manœuvre
 déshonnée.

21 Juillet 1876. an-39

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE"
 (INCORPORÉE PAR ACTE SPECIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL \$2,000,000
AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000

ACTIONS: \$100 CHAQUE.
BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRESIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.
1er VICE-PRESIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.
2nd VICE-PRESIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.
SECRETARE—HENRY LEE, Ecr.
INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.
SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:
 ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.
 WILLIAM ANGUS, Ecr.
 EDWARD H. GOFF, Ecr.
 DAWD BENCE AIR, Ecr.
 JOHN MCGAUVREAN, Ecr., M. P. P.
 RICHARD WHITE, Ecr.
 ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin)
 E. H. TRUDEL, Ecr., M. D.
 ALEX. SHANNON, Ecr.
 THOMAS B. WOOD, (de la Compagnie
 d'Assurance Eliza, Toronto.)
 ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.
 PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA
PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un
 acte passé à la dernière session du Parlement de la Nouvelle-Écosse en vertu d'un
 acte d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles Compagnies d'assurance canadiennes
 et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore sera pour un
 but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si
 nécessaires à son développement.

Il y a présent presque toutes les affaires d'assurance, au Canada, — soit contre le feu, soit
 sur la vie, — ont été faites par des Compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans
 le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs
 intérêts commerciaux les poussent à favoriser les Compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à
 \$5,000,000), et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent
 pour composer sûrement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs,
 mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel.

Le Secrétaire de la Compagnie est assuré les services d'un homme qui a acquis une
 expérience sérieuse des affaires dans la Compagnie de son pays, et qui a été nommé par les
 fondateurs pour remplir les fonctions de Secrétaire. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs,
 mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouvel appel.

On recueille maintenant des nouvelles, et dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fonda-
 teurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 215, Rue St. JACQUES, où
 pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
 Administrateur pro-tem.

ORNEMENTS D'EGLISES—LOTTERIE, ETC.



Grande Loterie du Sacré-Coeur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le
 Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Im-
 maculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de
 Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-
 Cœur, des Honorables J. A. Chénouet et Gédéon Oumet, de L. A. Jetté, M. P. R.
 A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan,
 O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart,
 Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do.....	2,000.00	2,000.00
1 do do.....	1,000.00	1,000.00
5 do do.....	500.00	500.00
5 do do.....	100.00	500.00
25 do do.....	50.00	250.00
25 do do.....	10.00	250.00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
42 ciboires, do do.....	20.00	400.00
42 calices, do do.....	18.00	756.00
8 encensoirs, do do.....	6.00	48.00
12 ostensoirs, do do.....	32.00	432.00
12 paires de burettes, do do.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel, do do.....	30.00	360.00
200 objets, do do.....	3.00	870.00
1000 do do.....	2.00	2,000.00
2000 do do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier, do do.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue
 avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Vi-
 siteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une
 loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant
 a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la
 voie des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du
 Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Di-
 rection et de F. X. Coehue, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie
 du Sacré-Coeur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévé-
 rement punis.

Prix du Billet:..... \$1.00

Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-
 Gérant:
 F. X. COEHUE,
 No. 256 rue Notre-Dame, Montréal.
 jno-53

28 Juin 1876.

MAISON NOTRE-DAME.

MM. E. MATHIEU & FRERE
 Ayant fait l'acquisition du Fonds de Ranque-
 route d'Epiceries de M. VICTOR TRUDEL, ont
 transféré leur établissement au magasin occu-
 pé par ce dernier.

No. 77, Rue Notre-Dame,
 Porte voisine du Dr. Picault, presque vis-à-vis
 leur ancien magasin.

Ont toujours en main un assortiment de choix
 et varié d'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
 &c., &c., de première qualité, vendu à prix ré-
 duit.

VEN DE MESSE importé spécialement pour
 le clergé avec la bienveillante autorisation de
 Sa Grandeur Mgr. de Montréal.
 16 Mai 1877. —15

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS
Crédit Littéraire
et Musical

POUR L'ACQUISITION DE
LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ou-
 vrages de

Littérature, Droit, Sciences, Beaux-Arts, etc.

ainsi que les PUBLICATIONS MUSI-
 CALES des principaux éditeurs de Paris

Mode de crédit pour tous les
 ouvrages du catalogue

Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres
 est payable une piastre par mois, et au-
 dessus de cette somme, le paiement mens-
 uel est égal au vingtième du montant de
 la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,
 17, Cote St. Lambert,
 MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de
 Paris, pour la Puissance et du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS.
 22 Juin 1877. —61

A VENDRE!

AUX
IMPRIMEURS ET RELEURS
MAGNIFIQUE
MACHINE A COUPER LE PAPIER
 (A la main)
 De la célèbre Manufacture de Hoe.

Cette Machine, qui a coûtée \$80.00, est en
 parfait ordre, et n'est vendue que pour
 faire place à une machine marchant à la
 vapeur.

On peut la voir fonctionner à ce
 bureau, où elle est en vente.

LIGNE DIRECTE

entre
BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Cen-
 tral Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMEN-
CANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à
 9.05 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9
 45 hrs. p.m.

EXPRESS-Quatre Troy, N. Y., à 8.80 a.m. ar-
 rivant à Montréal à 7.00 p.m. Ce train se relie à
 Troy avec le Fast Mail Train, quittant New-
 York à 4 heures du même matin.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m. via
 Springfield et Troy, à 4.00 p.m., arrivant à
 Montréal à 6.45 hrs. a.m.

Les chars dorcières Pullman sont attachés au
 train express de nuit entre Montréal et Boston
 et Montréal et Springfield, et des chars dorcières
 de Wagner entre St. Albans et New York via
 Troy.

Des chars salons de Pullman et les trains
 express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billes et conditions de Bet, s'adresser
 au bureau du Central Vermont frise, Rue St.
 Jacques.

J. W. HOBART,
 Surint. Genl.
 7 Mai 1876.

A VENDRE

CE BUREAU:
BLANCS de LICENCES
 LA CAMPAGNE

Blancs de Licence pour Auberge
 Blancs de Licence pour Epicier

FERRONNERIES

**MAGASIN CANADIEN
 DE
 FERRONNERIES**
E. BELIVEAU
 IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES
 A l'enseigne de l'Egoutine et du
 Calémas
193 et 195 Rue St. Paul
MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet
 D'HUILE,
 TEREBENTINE,
 PEINTURES,
 MASTIC,
 VERNIS,
 VITRES,
 ETC., ETC.

Poeles de toutes sortes

TELS QUE
 POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux
 fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et
 à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles
 dont les noms suivent et jouissant à justes titres,
 de la plus grande renommée, tant sous le rap-
 port de la construction, que sous celui de l'élegance
 et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélio-
 ration définitive sur ceux qui ont été vendus
 par d'autres.

L'ORIENTAL, do
 LE PROTECTOR GLOBE STOVE
 LE MAMMOTH HEATHER,
 LE PRINCE ROYAL, sans aucun
 doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine
 qui soit sur le marché,
 LE NEW ERA, Poêle à Charbon à bon
 marché,
 L'EXCELSIOR,
 LE PRINCE OF WALES, Poêle
 double, et un assortiment considérable de Poeles
 de Cuisine et de Poeles de chambre, spécialement
 adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles
 sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa
 disposition les meilleurs ouvriers. Les articles
 de commerce mis en vente dans son magasin
 seront

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,
 d'une grande variété et présenteront les patrons
 les plus nouveaux.

Les ordres pour lotures ou pour réparations
 des toits seront promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son maga-
 sin,
No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL
MONTREAL.
 1er Novembre, 1876. an-1er

POELES!

FERRONNERIES!!
FERBLANTERIES!!!
CORNICHES ET
ORNEMENTS DE RIDEAUX
L. J. A. SURVEYER
 MARCHAND DE
FERRONNERIES
 ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES
 EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annon-
 cer à ses pratiques et au public en général qu'il
 tiendra toujours, comme par le passé, le "meil-
 leur assortiment de Poeles de Cuisine et de pas-
 sage, au nombre desquels se trouve le meilleur
 Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER
 Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse.
 M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un
 grand assortiment de

CORNICHES ET
D'ORNEMENTS DE RIDEAUX.
 Dont les patrons défont toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lala e-
 rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habi-
 les et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur as-
 sortiment de

POELES,
FERRONNERIES,
FERBLANTERIES,
COUETELLERIES,
COUCHETTES EN FER,
 Etc., etc., etc.

Rendez visite à
L. J. A. SURVEYER,
 No. 254 Rue Craig
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1876. an-1

NARCISSE BEAUDRY

HORLOGER
ORFÈVRE ET BIJOUTIER
44, COTE ST. LAMBERT,
MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements
 les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jus-
 qu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public
 que ses opérations lui ont permis d'augmenter
 et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses
 pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini
 artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoi-
 gne hautement de son habileté et de celle de ses
 ouvriers. Toutes les variétés des pierres pré-
 cieuses en usage pour les bagues, sont dans son
 vitrine où les commissionnaires auront l'avantage
 de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de
 la confection de toute espèce de bijoux, et il en
 fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des
 prix dédaignant toute compétition.

Un nombre de ses spécialités, M. Beaudry en-
 treprend la réparation des ornements d'Eglise,
 et il invite tout particulièrement les membres
 du clergé de cette Province à venir visiter son
 établissement.

Réparation faites aux membres des membres
 du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ail-
 leurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"
 ÉTABLISSEMENT
 D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS
 THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES,
 ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:
 Canada ... \$3.00 par année
 (Payable d'avance)
 Etats-Unis (en or) ... \$3.50 "
 (Payable d'avance)
 Par numéro, ... 3 centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.
 L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer
 à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq
 centins par trois mois en Canada, et aux Etats-
 Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:
 Pour une annonce ordinaire de Naisance, de
 Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos
 abonnés; pour une annonce dans les deux cas elle ne
 contient pas plus de 15 mots. Informations
 avis, etc. publiés dans le corps du journal par
 chaque insertion: 2 centins par mot pour
 chaque insertion; 2 centins par mot pour les nécrolo-
 gies. Et pour toute annonce concernant le com-
 merce, 3 centins la ligne pour la première inser-
 tion et 2 centins la ligne pour chaque insertion
 subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le
 Lundi et le Jeudi soir.
 Toute annonce envoyée sans mentionner le
 nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à
 avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des an-
 nonces répétées, et pour les annonces de longue
 durée. Il ne sera tenu aucun compte des écrits an-
 nonces.
 Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montréal,
 On exécute à ce bureau les Impressions de tou-
 tes sortes en Français et en Anglais, tels que
 PLACARDS
 FACTUMS,
 LIVRES,
 CIRCULAIRES,
 CARTES DE VISITES,
 &c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute no-
 tre attention et la plus grande ponctualité, au
 plus bas prix.

Liste des Blancs

Vendus à ce Bureau.
AVOCATS.
 Saisie-Gagerie
 Déclaration sur Compte, C.C.
 Déclaration sur Compte, C.S.—
 Jugement de Distribution
 Inscription au Mérito
 Comparution
 Brefs de Certiorari
 Conseil à l'Enquête
 Demande de Plaider
 Saisie-Arrêt sur Jugement
 Saisie-Arrêt avant Jugement
 Opposition afin de Distraire
 Affidavit pour Jugement
 Subpoena, C.C.
 Subpoena, C.S.
 Lettres d'Avocats
 Dossiers—Réponses à
 Articulations de Faits

Saisie Revendication
 Opposition afin de Conserver
 Déclaration Hypothécaire
 Inventaire de Production
 Contestation d'Opposition
 Motion pour Règle Nisi.
HUISSIERS:
 Saisie-Exécution, française
 Saisie-Exécution, anglaise
 Saisie-Gagerie, française
 Saisie-Gagerie, anglaise
 Blanc d'Annonce, français
 Blanc d'Annonce, anglaise
 Avis de Vente, français
 Avis de vente, anglais
 Saisie au Shérif, (Meubles)
 Acte de Faillite, français
 Acte de Faillite, anglais
 Procès-Verbaux de attachement
 Saisie au Shérif, (Immeubles);
NOTAIRES.

Baux, petite forme
 Baux, grande forme, français
 Baux, grande forme, anglais;
 Blancs de Billets
 Protêts pour Billets
 Baux Privés, français
 Transport
 Cession
 Contrats de Vente.

AUBERGERS.
 Licence pour Auberge, française
 Licence pour Auberge, anglaise
 Licence pour Epicier, française
 Licence pour Epicier, anglaise.
MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception
 Feuilles de Livre de Renvoi.
 Ces Blancs sont imprimés sur bon
 papier, et ne laissent rien à désirer sous le
 rapport de la forme.

REMARQUES
 Les correspondants sont priés de s'écrire que
 pour s'adresser au public des choses intéressan-
 tes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispen-
 sés de faire connaître leur nom, au moins aux
 rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus.
 Les journaux qui seront échangés, ainsi que
 toutes communications se rapportant à la rédac-
 tion et à l'administration du Journal, devront
 être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE
 QUIMET, bureau du "Franc-Parleur," No 22
 Rue St. Gabriel, Montréal.

Touto personne qui nous fournira une abon-
 nement, sera droit à la réception gratis du
 "Franc-Parleur," pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montréal.